



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs
des écoles Force Ouvrière des Bouches du Rhône

Fédération nationale de l'Éducation, de la Culture et de la Formation professionnelle FORCE OUVRIERE

13, rue de l'Académie 13001 MARSEILLE Tel. : 04.91.00.34.22 – 07 62 54 13 13 Fax. : 04.91.33.55.62

Site : www.snudifo13.org email : contact@snudifo13.org

Mail N° 5 bis – 29 septembre 2011 : C-R Audience IA : Direction école, AAD – Stagiaires PES1 – Intégration Scolaire

MERCI d’AFFICHER !

Le SNUDI- FO en audience auprès de l’Inspecteur d’académie, le mercredi 28 septembre.

Une délégation du SNUDI FO composée de Franck NEFF, Philippe ROMS et Louis BERNABEU a rencontré monsieur l’Inspecteur d’académie le mercredi 28 septembre 2011.

Parmi les points abordés :

Direction d’école

La délégation a rappelé la situation des directeurs d’école, exaspérés face aux multiples tâches et enquêtes demandées par l’administration, confrontés à l’accueil des Stagiaires (PES1) et étudiants (M2) et à la suppression des aides administratives AAD.

Nous avons reformulé note **demande de moyen supplémentaire ponctuel de décharge au moment des élections** en particulier pour les directeurs non déchargés.

L’Inspecteur d’Académie doit donner des consignes aux IEN, en fonction des moyens disponibles.

L’IA nous a annoncé avoir reçu une dotation budgétaire permettant le **recrutement de 350 AAD**, dont les contrats seront de 10 mois. L’IA prévoit de les répartir, comme prévu en juillet, privilégiant les écoles en éducation prioritaire.

Nous invitons les directeurs d’école à contacter d’urgence leurs anciennes AAD pour les diriger sur pôle emploi et leur circonscription pour postuler sur ces nouveaux postes.

C’est une première avancée, mais largement insuffisante au regard des postes supprimés en juin et aux besoins des écoles. Le SNUDI FO a demandé que **les recrutements se fassent rapidement** et que les personnes prévues en juillet soient contactées. **L’IA va essayer de raccourcir le délai habituel de 45 jours**

Nous continuons à revendiquer chaque direction d’école soit pourvue de secrétaire administrative avec un véritable statut !

Stagiaires PES1

Nous avons demandé que leurs **obligations de service soient respectées**, que leurs « formations » ne dépassent pas les heures de concertation, qu’une souplesse soit accordée vis à vis à des animations pédagogiques.

Sans cautionner la « masterisation » des concours, ni les postes réservés, nous avons demandé que les postes PES1 ne soient **pas toujours sur la même école**, que ces postes soient **connus en mai**, qu’il n’y ait **pas cumul** sur la même école de PES1 et de M2. **L’IA nous a entendus sur ces points.**

Pour l’**attribution des classes** si le **PES1 est volontaire** il pourrait y avoir **dérogation à la circulaire départementale**, tout en « restant dans l’esprit » de celle du ministère, c’est-à-dire « pas de classe difficile ».

Intégrations scolaires

Les situations difficiles se multiplient, désorganisant les classes et les écoles et épuisant les maîtres.

Le SNUDIFO a rappelé **qu’inscription dans l’école ne signifiait pas «scolarisation** », que celle-ci ne pouvait être effective que quand toutes les conditions étaient réunies.

Nous avons demandé que les **notifications de la MDPH soient suivies d’effet** et que les **PPS (projet personnel de scolarisation) soient respectés**. L’attribution de tous les AVS doit être effective.

L’IA a confirmé que la scolarisation ne pouvait être assurée que si les conditions d’accueil et d’apprentissage étaient garanties. Sur avis du médecin scolaire il accepte la non-scolarisation.

N’hésitez pas à contacter le syndicat pour tout problème !